



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 1<sup>er</sup> septembre 2023**

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 8

Absents : 3

Procurations : 3

Nombre de votes : 11

L'an deux mille vingt-trois, le 1er septembre à 20 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de Trémolat dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la Présidence de **Éric CHASSAGNE**, Maire.

**Conseillers municipaux présents** : QUEVAL-QUIGNON Florence, MATHIOTTE Patrick, LEONIDAS Christophe, ROUGIER Christian, CHAPALAIN Christian, LE GOFF Yannick, MAGIS-TERLOUW Colette, MAYER Joëlle.

**Conseillers municipaux absents / excusés** : FOURÉ Estelle, ZALOGA Anna, LASSIGNARDIE Céline.

**Procurations** : SCHEID Éric à CHASSAGNE Éric, ROUX Sonia à LE GOFF Yannick, CHAPALAIN Christian à LEONIDAS Christophe.

**Secrétaire de séance** : ROUGIER Christian

**Date de convocation du conseil municipal** : 28 août 2023

*Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice et peuvent délibérer conformément aux dispositions de l'article L 121.11 du Code des Communes.*

*Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer,*

**ACQUISITIONS FONCIÈRES – DEL-2023-09-001**

Monsieur le Maire rappelle le droit de préemption possible pour les communes.

2 dossiers pour la commune :

- 2 parcelles de bois entourant la source du Gour au pompage ; préemption faite car c'est un élément essentiel de préservation de la source. Il s'agit du droit de préemption forestier ; il s'agit de parcelles mitoyennes de la propriété communale en prévision de la future baignade aménagée.

**Résultat du vote : pour : 11, contre : 0, abstention : 0**

- parcelles devant les propriétés des familles FILET et famille VINCENT. Cette parcelle acquise par Monsieur VINCENT fait l'objet d'une rétrocession partielle. La création de parkings privés a révélé l'intérêt commun qu'il y aurait à la réalisation de stationnement public afin de compenser les réductions qu'amèneront le réaménagement de la place de l'Église. L'opération au regard de la taille de la parcelle présentant un intérêt pour la commune, le droit de préemption a été exercé. Une convention d'occupation des places pourra être mise en place pour permettre aux particuliers de gérer l'accès à leurs gîtes et une attention particulière sera apportée à l'insertion paysagère.

**Résultat du vote : pour : 6, contre : 3, abstention : 2**

**TRAVAUX BIENS COMMUNAUX – DEL-2023-09-002**

Projet de l'immeuble 15 rue Bertrand de Born. Les travaux concernant le commerce (partie rez-de-chaussée) pourraient démarrer dans les meilleurs délais. Monsieur le Maire présente la photo envoyée par l'architecte des Bâtiments de France validant l'escalier d'accès au logement au 1<sup>er</sup> étage.

**Résultat du vote pour le démarrage des travaux et l'escalier : pour : 11, contre : 0**

**RPQS ALIMENTATION EN EAU POTABLE – DEL-2023-09-003**

Monsieur le Maire présente, pour l'exercice 2022, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable par le comité syndical du SMAEP des deux rivières.

**Résultat du vote : pour : 11, contre : 0**

**TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC – DEL-2023-09-004**

Monsieur le Maire présente le dossier de travaux d'éclairage public – remplacement foyer 004 – Vieux Logis, rue des écoles – renouvellement par suite d'impossibilité de dépannage. La participation de la commune s'élève à 65 % de la dépense soit 1 004,76 € HT.

**Résultat du vote : pour : 11, contre : 0**

**LOCATION DES SALLES MUNICIPALES – DEMANDE DE GRATUITÉ – DEL-2023-09-005**

Monsieur le Maire relate la demande de l'amicale du personnel de l'Ehpad de Cadouin pour obtenir la gratuité de la location de la salle des fêtes pour une manifestation le 9 décembre 2023. Monsieur le Maire propose, qu'après confirmation des demandes des associations trémolacoises sur cette période, il soit proposé la gratuité de la salle mais avec prise en charge du chauffage et autres combustibles nécessaires ce jour-là.

**Résultat du vote : pour : 11, contre : 0**

**ADHÉSION MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE – DEL-2023-09-006**

Monsieur le Maire expose le dispositif de médiation, porté par le CDG24 et visant à désengorger les juridictions administratives, à rapprocher les parties dans la cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux. Les employeurs territoriaux pouvant passer convention avec le CDG afin de bénéficier de l'appui d'un médiateur dans le cas de décisions individuelles défavorables dans le but d'éviter un contentieux.

**Résultat du vote : pour : 11, contre : 0**

**MISE EN PLACE DU CET – DEL-2023-09-07**

Monsieur le Maire présente le dispositif du C.E.T. (Compte Épargne Temps) permettant aux agents publics d'épargner certains jours de repos non pris sur une année, et qui pourront être utilisés ultérieurement sous plusieurs formes. Le Compte Épargne Temps est institué depuis 2004 dans la fonction publique territoriale et permet aux agents qui le désirent du cumuler leurs congés sur plusieurs années. Ces derniers peuvent être utilisés à l'occasion d'un projet personnel, à l'issue de certains congés, d'un départ à la retraite. L'acquisition des droits et la gestion du CET est encadrée en subordonnée aux conditions fixées par le décret. Chaque assemblée délibérante fixera les modalités de fonction du CET de sa collectivité après avis préalable du Comité Technique du CDG 24. La collectivité, après présentation des 2 formules, se prononce sur le choix 2, 2<sup>ème</sup> cas.

**Résultat du vote : pour : 11, contre : 0**

**COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS, DÉLÉGATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL**

**Épicerie à Trémolat**

Mme QUEVAL-QUIGNON présente les résultats du questionnaire proposé aux administrés pendant la saison estivale par le biais du bulletin municipal.

Il y a eu 125 retours de questionnaires sur environ 250 distribués, dont une majorité de femmes ont répondu et plus de 77% des personnes sont âgées de plus de 55 ans. Vient ensuite la tranche des plus de 40 ans et 70 % de personnes habitants à Trémolat en permanence.

Pour résumé, le projet d'installer une épicerie est plutôt bien accepté mais il ressort essentiellement la demande de proposer un multiple rural dans un même local proposant divers services : pain, journaux, épicerie, point relais livraison. Une grande majorité souhaiterait pouvoir y trouver des produits locaux et frais ainsi que les produits de 1ère nécessité majoritairement.

L'emplacement prévu par la municipalité est accepté majoritairement par les sondés même si une mixité avec le dépôt de pain vient en 2ème position.

Le sondage montre clairement également que les personnes ayant répondu souhaitent ce petit commerce de proximité afin de conserver une vie à Trémolat et affirment s'y rendre soit aux besoins soit au moins une fois par semaine afin de faire vivre notre village dans la mesure où les prix restent acceptables face à la grande distribution.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Gestion des chats sur la commune**

Accord pour la personne référente de procéder à la capture des chats pour stérilisation et remise en liberté une fois castrés. Liaison avec la SPA de Bergerac et la Fondation Brigitte Bardot pour un soutien.

### **Modalité d'alerte de la population en cas d'alerte canicule**

Pendant la période du covid, Certains élus étaient missionnés pour prendre contact avec les aînés. A ce jour, ce rôle a été proposé aux membres du Conseil, Yannick LE GOFF et Joëlle MAYER, conseillers municipaux se proposent de prendre le relais en cas d'alerte urgente et se chargeront de contacter les aînés de la commune.

### **Octobre Rose 2023**

Mme QUEVAL-QUIGNON propose aux membres du Conseil d'organiser un événement un peu plus important cette année pour OCTOBRE ROSE. Elle lance l'idée d'une marche (randonnée) tout en sollicitant l'investissement de l'équipe municipale pour l'organisation. Les membres de l'assemblée approuvent cette idée. Date calée au 8 octobre 2023 avec un départ de 8h à 10h du café village, boucle de 9 km.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15*

*Au registre, suivent les signatures*